


Luik B

In de bijlagen bij het Belgisch Staatsblad bekend te maken kopie
na neerlegging van de akte ter griffie

Voor-
behouden
aan het
Belgisch
Staatsblad



NEEROEGD TER GRIFFIE VAN DE
ONDERNEMINGSRECHTBANK GENT
afdeling KORTRIJK

18 JUNI 2026

DE GRIFFIER Griffie

Ondernemingsnr : **0508 449 056**

Naam

(voluit) : **AlliA Insurance Brokers**

(verkort) :

Rechtsvorm : **Naamloze Vennootschap**

Volledig adres v.d. zetel : **Kwadestraat 157 bus 51 - 8800 Roeselare**

Onderwerp akte : Fin du mandat d'administrateur – nomination d'un nouvel administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 01/04/2026

L'Assemblée Générale considère et décide ce qui suit :

-Fin du mandat en tant qu'administrateur de VOF DE BEUKEN (KBO 0836.733.381) dûment représentée par Koen Messely, en sa qualité de représentant permanent,

L'Assemblée générale décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de la Société à compter de ce jour.

L'Assemblée générale constate qu'aucune décision n'est prise à ce jour concernant la décharge relative à l'exercice de son mandat. Il est expressément convenu que la décision concernant la décharge sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice concerné.

-Nomination en tant qu'administrateur de la Société de Koen Messely

L'Assemblée générale décide d'accepter la nomination en qualité d'administrateur de la Société, avec effet à compter de ce jour.

-L'Assemblée générale décide d'accorder une procuration spéciale à :

-Wouter Devriendt, domicilié à Hoogvorstweg 10, 3080 Tervuren ; et/ou

-Davy Claerhout, domicilié à Hinnebilkstraat 75, 8770 Ingelmunster ; et/ou

-Mathieu Vandeginste, domicilié à Vogelzanglaan 17, 8500 Courtrai

Chaque mandataire individuellement autorisé à faire tout ce qui est nécessaire pour la publication des décisions de l'Unique Actionnaire mentionnées dans les paragraphes ci-dessus de la présente résolution écrite et pour les publier dans les annexes du Moniteur belge, représenter la Société auprès du greffe compétent du Tribunal d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, accomplir tous les actes, faire toutes les déclarations, signer et déposer tous les documents et, en général, au nom et pour le compte de la Société, signer tous les documents nécessaires ou utiles, effectuer toutes les inscriptions et faire toutes les déclarations, et, en général, accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de la présente procuration.

La Société s'engage par les présentes à indemniser les mandataires pour tout dommage qu'ils pourraient subir à la suite de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, sous réserve toutefois qu'ils aient respecté les limites de leurs pouvoirs. En outre, le soussigné s'engage à ne pas contester la validité de toute décision approuvée par les mandataires et à ne réclamer aucune indemnité à leur encontre, sous réserve toutefois que ces derniers aient respecté les limites de leurs pouvoirs

Établi à Roulers, le 01/04/2026

De Kassei Consulting srl.

Administrateur

ici valablement représentée par

Davy Claerhout (représentant permanent)

Insurance Investments SA

Administrateur

ici valablement représentée par

Wouter Devriendt (représentant permanent)

signé pour extrait conforme par

De Kassei Consulting srl., représentée en permanence par Davy Claerhout; et

Insurance Investments SA représentée en permanence par Wouter Devriendt

Administrateurs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Op de laatste blz. van **Luik B** vermelden : **Voorkant** : Naam en hoedanigheid van de instrumenterende notaris, hetzij van de perso(o)n(en) bevoegd de rechtspersoon ten aanzien van derden te vertegenwoordigen

Achterkant : Naam en handtekening (dit geldt niet voor akten van het type "Mededelingen").